

commentaire sur la cour constitutionnelle roumaine

Par **sarah30_jeanmoulin**, le **25/11/2008** à **17:59**

je susi en première année de droit et je dois rendre mon premier commentaire en droit constitutionnel sur le sujet suivant :

"A la lumière des autres exemples de contrôle constitutionnel que vous connaissez, vous commenterez les art 142,143,144,145 et 146 de la constitution roumaine en concentrant votre analyse sur les attributions du juge constitutionnel roumain".

J'ai fait le plan ci dessous mais je ne sais en aucun cas si il n'est pas trop bateau et si il est adapté :

[u:qi8o819b][b:qi8o819b]1)Un contrôle de constitutionnalité ayant des particularités[/b:qi8o819b]/[u:qi8o819b]

- a) un contrôle effectué par un juge spécial.
- b) Des compétences bien définis.

[u:qi8o819b][b:qi8o819b]2) Des limites menant à des caractères différents du modèle européen[/b:qi8o819b]./[u:qi8o819b]

- a) certaines attributions manquantes pour cause de limites.
- b)un modèle kelsenien avec des caractères de modèle diffus.

Pourriez vous me donner votre avis s'il vous plait.

Merci.

Par **Ishou**, le **01/12/2008** à **19:13**

C'est un commentaire donc vous auriez pu énoncer les articles , qu'on puisse voir un peu de quoi ça parle